

DEUX CONFÉRENCES PRÉSENTÉES • VAL-D'OR

FAIRE AFFAIRE AUX ÉTATS-UNIS : ASPECTS LÉGAUX ET DISTRIBUTION ET AGENTS MANUFACTURIERS

LA FORMATRICE MICHELINE DESSUREAULT, AVOCATE ET AGENT DE MARQUES DE COMMERCE DU CABINET JOLI-CŒUR LACASSE, DONNERA LES CONFÉRENCES. JOIGNEZ-VOUS À NOUS LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2019 POUR CES DEUX ACTIVITÉS, QUI VOUS SONT OFFERTES AU COÛT DE 100 \$ POUR LA JOURNÉE !

AU PROGRAMME

FAIRES AFFAIRE AUX ÉTATS-UNIS : ASPECTS LÉGAUX

Cette conférence s'adresse aux entreprises tant débutantes sur le marché américain qu'aux entreprises qui désirent s'y implanter

Vous désirez faire affaire aux États-Unis ? Cette formation traitera de façon pratique de ce que tout entrepreneur devrait connaître des principales problématiques et contraintes légales : l'ALENA et l'ACEUM, création de filiales et de succursales les contrats de distribution et de représentation, les visas d'immigration, les poursuites importantes et la nécessité de s'en prémunir, les garanties et contrats de vente, la propriété intellectuelle dont les marques de commerce, un bref survol des principes généraux de la fiscalité américaine, etc.

DISTRIBUTION ET AGENTS MANUFACTURIERS

Cette conférence s'adresse tout autant aux entreprises manufacturières, de services qu'aux distributeurs et agents eux-même

Bâtir des réseaux de ventes à l'international passe le plus souvent par la nécessité de mettre en place sur un territoire donné un contrat de distribution ou de représentation (agent manufacturier), parfois même les deux.

Quels sont donc les éléments essentiels à prévoir dans ces contrats (durée, territoire, exclusivité, confidentialité, quotas de vente, commissionnement, modalités de commandes, livraisons et paiements, modalités de terminaison du contrat etc.).

Comment éviter les erreurs et les pièges les plus fréquents. Comment négocier ces contrats, où donner de la corde, où se montrer ferme.

ME MICHELINE DESSUREAULT

Avocate et agent de marques de commerce
Directrice des services de propriété intellectuelle et des affaires internationales

Sa clientèle est constituée d'entreprises de produits et de services, mais également d'institutions et de sociétés de valorisation et de transfert. À ce titre, elle est conseillère du Réseau Conseil en Technologie et Innovation (CRTI) et a été Vice-présidente du conseil d'administration du CQVB (Centre québécois de valorisation des biotechnologies).

9 OCTOBRE 2019 • 9 H À 16 H
À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR

INSCRIVEZ-VOUS EN GRAND NOMBRE !

BILLETTS